

**CENTRE D'ETUDES NUCLÉAIRES DE
BORDEAUX-GRADIGNAN**

Vendredi 12 Janvier 2018

à 11H00

Un café sera servi à partir de 10h45

Hélène SKRZYPNIAK

Université de Bordeaux et URFIST

**L'ouverture des données de la recherche :
quelles conséquences juridiques pour le chercheur?**

Ces dernières années, les textes destinés à promouvoir l'ouverture des données de la recherche (open data, open access, open science) se sont multipliés, tant au niveau international que national. La France n'a pas été épargnée par ce mouvement comme en atteste l'adoption récente de la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016 dont plusieurs dispositions visent à favoriser le libre accès des résultats et des données de la recherche. L'objectif de la formation est de revenir sur le cadre juridique de l'ouverture des données de la recherche et d'apporter des réponses concrètes aux chercheurs qui souhaitent ouvrir leurs données : quelles obligations doivent-ils respecter ? Quelles garanties leurs sont offertes?

Salle des Séminaires du CENBG

Le Haut Vigneau - BP 120 - F-33175 Gradignan Cedex